



1

Production et offre de biens et de services circulaires

- **Soutenir les projets** des entreprises de toutes tailles, y compris les ASBL. Ces projets pourront être individuels, ou rassembler plusieurs entreprises (à travers des symbioses, par exemple), ou encore concerner des chaînes de valeur spécifiques ;
- **Faciliter la transition des entreprises** grâce à une meilleure visibilité et un renforcement des dispositifs et outils en matière d'accompagnement, de financement et de soutien à l'innovation ;
- **Fournir un soutien aux entreprises** dans l'optimisation des consommations en énergie, eau, et matières premières diverses au sein des processus des entreprises.
- **Mettre en place une gestion durable et circulaire** des ressources naturelles wallonnes (eaux, bois, sols, biomasses, etc.).
- Accélérer la transition et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement à travers la **transition numérique**
- Revaloriser les **sites** et les **carrières** de Wallonie à travers une approche circulaire ;
- Organiser les réseaux régionaux des acteurs de l'**économie biobasée** dans une logique de filières.

2

Consommation et demande de biens et de services circulaires

- **Développer des outils** (extension du réseau des repairs cafés et des ressourceries, plateformes de consommation collaborative et circulaire, etc.) visant à encourager la consommation circulaire des citoyens et des entreprises ;
- **Stimuler la demande en produits et biens circulaires** au travers des achats publics exemplaires, avec une attention particulière qui sera portée à l'accès des PME aux marchés publics ;
- **Renforcer la visibilité** européenne et internationale des produits et des services circulaires wallons.

3

Mobilisation de tous les acteurs

- **Renforcer le développement des connaissances et des compétences** en économie circulaire afin de former les chercheurs d'emplois, les entrepreneurs, les entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens (via des offres de formation proposées par le FOREM et l'IFAPME, l'intégration de l'économie circulaire dans les cursus scolaires, etc.) ;
- **Faciliter la transition des acteurs** en levant les freins juridiques, techniques et économiques au développement de l'économie circulaire en Wallonie ;
- **Informé et sensibiliser les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics** à l'économie circulaire et ses opportunités (via le site economiecirculaire.wallonie.be et d'autres outils digitaux, des événements annuels tels que la semaine de l'économie circulaire, etc.) ;
- **Développer un set d'indicateurs** pour suivre de l'évolution de l'économie circulaire en Wallonie dans le respect des limites planétaires.

Production et offre

Chaînes de valeur prioritaires

Gestion des déchets

Mobilisation de tous les acteurs

Demande et consommation

L'économie circulaire apporte des solutions aux défis sociétaux actuels

Circular Wallonia offre une triple opportunité :

SOCIALE :
créer de nouveaux emplois locaux durables.

ÉCONOMIQUE :
stimuler la compétitivité des entreprises, renforcer la résilience de notre économie et réindustrialiser durablement la Wallonie.

ENVIRONNEMENTALE :
diminuer la quantité de matières premières utilisées et la quantité de déchets produite, améliorer la productivité des ressources, et réduire l'impact carbone et l'impact sur la biodiversité de nos activités économiques.

5

Les 6 chaînes de valeur prioritaires

Une attention particulière est portée sur : la construction et les bâtiments, les matières plastiques, la métallurgie et les batteries, l'eau, les textiles, l'industrie alimentaire et les systèmes alimentaires.

Ces thématiques ont été identifiées au croisement des priorités européennes avec les forces et ambitions de la Wallonie. Circular Wallonia a pour vocation de développer, structurer et faire monter en puissance ces chaînes de valeur d'une façon circulaire.

Les acteurs économiques de ces 6 chaînes de valeur sont largement mobilisés en faveur de l'économie circulaire à travers près de 40 actions. Parmi celles-ci, citons à titre d'exemple :

- **Mettre en place des outils**, dans la construction, permettant de concevoir en amont des bâtiments de manière circulaire (outil TOTEM, inventaire de pré-déconstruction, plateforme de réemploi, etc.) ;



- **Réutiliser les eaux issues du traitement des eaux usées dans les stations d'épuration ou dans les processus industriels et les eaux issues du démergement** afin de les intégrer à nouveau dans les processus agricoles et industriels.
- **Soutenir des projets d'innovation collaboratifs** à ancrage wallon en économie circulaire dans le domaine de la métallurgie et des batteries ;
- **Favoriser l'éco-design** au sein de la filière du textile à travers le développement des connaissances techniques et la sensibilisation du grand public ainsi que dans les espaces de formation de designers ;
- **Améliorer**, dans les matières plastiques, **la séparabilité dans les produits multi matériaux et les techniques de purification dans le recyclage** au travers de divers leviers tels que la recherche, la formation, le « passeport produit » et la responsabilité élargie du producteur.

4

Gestions des déchets-ressources

Les ambitions et les actions retenues dans cet axe proviennent du Plan wallon des Déchets-Ressources. Circular Wallonia vise à renforcer l'efficacité des actions de ce plan en permettant de :

- **Faire de la prévention** des déchets et de leur réemploi une opportunité ;
- **Améliorer les connaissances et compétences** relatives aux déchets-ressources ;
- **Amplifier les politiques** de tri à la source et de traitement des déchets ;
- **Renforcer les collaborations** entre acteurs.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : economiecirculaire.wallonie.be

CONTACTEZ-NOUS :

Cellule de coordination Circular Wallonia : economiecirculaire@spw.wallonie.be

SPW Economie
Direction de la Politique Economique

SPW Secrétariat général
Direction du Développement durable

Plus d'informations sur le PWD-R : SPW ARNE - Département du Sol et des Déchets

